



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 2 octobre 2025

Objet : Approbation d'un avenant n°2 relatif à l'attribution de créneaux supplémentaires à l'octroi au bénéfice de l'association ACJS – I GUERRIERI

Date de la convocation : 26 septembre 2025

Date d'affichage de la convocation : 26 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 26

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame DE GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur GRASSI Didier ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur PAOLI Jean François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents: Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DE ZERBI Alexandre ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame BELGODERE Danièle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Monsieur DALCOLETTO François à Madame MATTEI Mathilde ;
Madame FILIPPI Françoise à Madame LACAVE Mattea ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur TIERI Paul ;
Madame LUCIANI Emmanuelle à Madame MANGANO Angelina ;
Monsieur ZUCCARELLI Jean à Madame SALGE Hélène ;
Madame ALBERTELLI Viviane à Monsieur MORGANTI Julien.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2144-3 ;

Vu la convention avec l'Association Corse Jeux et Simulation (ACJS) – I Guerrieri en date du 5 octobre 2020 ;

Vu l'avenant n°1 de cette convention en date du 13 mars 2024 ;

Vu la délibération de notre collectivité n° 2024/01/FEV/16 en date du 22 février 2024 portant approbation de l'avenant n°1 relatif à l'attribution de créneaux et d'espace à l'octroi au bénéfice de l'association ACJS – I GUERRIERI ;

Vu le courrier de l'association à notre collectivité en date du 17 juillet 2025 ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 30 septembre 2025 ;

Considérant que par convention de mise à disposition à titre gratuit en date du 5 octobre 2020 modifiée par avenant du 13 mars 2024, l'Association Corse Jeux Simulation (ACJS) – I Guerrieri, représentée par son Président Stefanu DE MURTAS, s'est vu attribuer des locaux sis à l'octroi pour une superficie de 80 m² (38 m² au RDC et 42 m² au premier étage) ;

Considérant que cette occupation a été accordée dans le cadre d'une mutualisation des espaces avec le CCAS et l'association ESCA ;

Considérant que l'association ACJS-I Guerrieri occupe ces locaux les mardis et vendredis de 20h00 à 2h00 du matin et les samedis de 14h00 à 19h00 du matin ;

Considérant la demande de l'association ACJS, pour répondre à une demande croissante de joueurs, auprès de notre collectivité pour obtenir des créneaux supplémentaires comme détaillé ainsi : lundi et jeudi de 19h00 à 2h00, mercredi après-midi de 14h00 à 2h00, samedi jusqu'à 2h00 du matin, les après-midis du 1er et 3ème dimanche du mois de 14h00 à 2h00 ;

Considérant la disponibilité de ces créneaux.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Paul TIERI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Article 1 :

- **Approuve** l'avenant n° 2 à la convention du 5 octobre 2020 portant attribution de créneaux supplémentaires au bénéfice de l'Association Corse Jeux Simulation (lundi et jeudi de 19h00 à 2h00 du matin, mercredi de 14h00 à 2h00, samedi jusqu'à 2h00 du matin, les après-midis du 1er et 3ème dimanche du mois de 14h00 à 2h00).

Article 2 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention du 5 octobre 2020 et tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Signé électroniquement le 09/10/2025

Signé électroniquement le 08/10/2025

Paul TIERI

Pierre SAVELLI

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.